



VIT R A N D O V . T . T



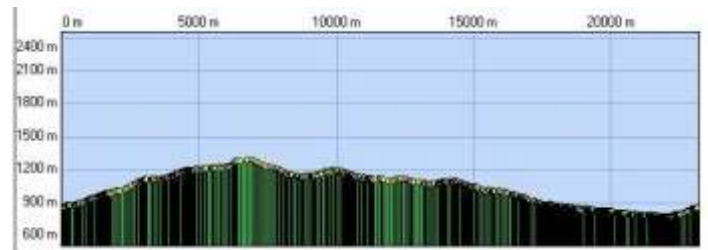
Sur les crêtes de Burdignin à Habère-Poche Retour par les bords de Menoge



Distance: 23,300 km
Dénivelée positive: 812 m
Dénivelée négative: 808m
Altitude minimum: 771m

Altitude maximum: 1286m

Départ et arrivée: Mairie de Burdignin



Suivre la départementale jusqu'au réservoir d'eau (à ciel ouvert) puis virer à gauche pour monter la route forestière. En chemin, vous rencontrerez les lieux-dits suivants: Chez Car, les Aillys, Grange Neuve, Le Beulaz et enfin Covagne (1210m).

A cet endroit, quitter la route forestière. Tourner à gauche pour prendre un sentier qui vous permettra d'atteindre les crêtes de Burdignin (1293m). Suivre le balisage "Balcon du Léman" en direction du Col de Cou.

Vous traverserez successivement le pâturage de l'Herpettaz, la tête du Char (1148m), chez Clodange (1150m) et les Cripolets (1100m) avant d'atteindre le Col de Cou (1117m).

Du parking en bas du col s'engager à droite sur la route goudronnée, jusqu'au foyer de fond des Moises à gauche. Passer devant le bâtiment, prendre la large montée pour atteindre la chèvrerie. En face de la ferme, tourner à droite sur un chemin qui conduit à la route du col des Moises. A partir de là suivre le balisage "descente VTT Vallée Verte"(rond bleu).

Bifurquer à gauche. Plus loin prendre une route empierrée sur la droite. Rouler 400m avant de vous engager sur un plus petit sentier à droite. Ce sentier se termine par des pierres avant d'atteindre le hameau de Doucy.

Descendre en prenant rapidement à gauche jusqu'au premier virage en épingle. Trouver un sentier à gauche, au niveau d'une cabane. Aux maisons, suivre une flèche bleue. Dans Habère-Poche, prendre la route goudronnée pour se retrouver face à l'église. Longer celle-ci sur la gauche. Passer le cimetière et un champ.

Dans la forêt face au pont, prendre à gauche et reprendre tout de suite une passerelle (flèche bleue). Suivre une montée assez raide, passer deux épingles pour ressortir dans un champ, avant de plonger à droite et de se retrouver près de la rivière.

Poursuivre encore rive gauche pour arriver au plan d' eau de la Crossettaz. Franchir la passerelle qui se trouve à son extrémité.

Après la passerelle, prendre à gauche pour franchir un pont. Remonter jusqu'aux ruines du château d' Habère-Lullin. Tourner à droite et longer l'église, puis à nouveau tout de suite à droite. Atteindre la route départementale, poursuivre jusque dans une grande épingle à gauche.

A cet endroit s'engager sur un chemin à gauche pour reprendre le cours de la Menoge rive droite. Garder ce sentier qui ramène sur la départementale après avoir longé un champ.

Partir à gauche, pour trouver très vite un sentier qui continue vers la gauche (station d'épuration d'Habère-Lullin). Franchir un pont et passer en rive gauche. Garder ce sentier jusqu'à un gué récemment aménagé qu'il faut traverser.

Une fois revenu en rive droite, rester sur le sentier jusqu'au pont des Prés (franchissement de la départementale Burdignin Villard).

Rejoindre la départementale, en passant à proximité de la station d'épuration (Burdignin Villard). Tourner à gauche, traverser successivement les lieux-dits: Prés Varins et Maison Neuve. S'engager à droite sur la route qui monte au chef-lieu par la Crusaz.









